

Profil des auditeurs du Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement qui consacre son activité pédagogique et de recherche à la **formation professionnelle des adultes**. En 2018-2019, cette activité représente 79 % de l'activité pédagogique du Cnam. Les **21 %** restants sont dédiées aux **apprentis et étudiants** qui sortent directement de l'enseignement secondaire vers quelques filières historiquement liées au Cnam (par exemple l'ingénieur de l'école supérieure des géomètres et topographes - ESGT).

En 2018-2019, le Conservatoire a proposé une offre de formation nationale de plus de 6 000 enseignements en présentiel, plus de 1 000 enseignements à distance et de près de 750 enseignements en formation hybride. Il a accueilli **près de 53 500 inscrits pour 270 000 inscriptions** et dispensé **près de 18,7 millions d'heures stagiaires**.

Le réseau du Cnam s'étend également à l'étranger dans cinq centres, une dizaine d'antennes et une quarantaine de partenariats. Le nombre d'auditeurs inscrits administrativement à l'étranger est stable depuis 2017-2018, avoisinant les 7 900 apprenants.

Des actifs avec un bagage initial équivalent au moins au Baccalauréat

Les auditeurs du Cnam sont relativement jeunes : 31,9 ans en moyenne. Cela s'explique notamment par le développement des formations en alternance, 8 600 auditeurs inscrits dans cette voie en 2018-2019, qui attirent un public jeune (23,5 ans en moyenne). C'est un public plutôt masculin du fait de formations d'ingénieurs malgré des campagnes de promotion auprès des femmes : on dénombre ainsi 140 hommes pour 100 femmes inscrits en alternance contre 110 pour l'ensemble des inscrits.

Depuis 2016-2017, la part des auditeurs possédant un diplôme de niveau **BAC** lors de leur première inscription au Conservatoire augmente considérablement pour atteindre 27 % en 2018-2019, au détriment des auditeurs ne possédant pas de diplôme ou au plus un diplôme inférieur au BAC.

En 2018-2019, au moment de leur inscription au Conservatoire, trois auditeurs sur cinq sont des actifs en emploi (65 %) alors que moins d'un sur cinq est à la recherche d'un emploi (19 %). Enfin, un auditeur sur deux en emploi occupe une profession intermédiaire (49 %).

La formation « dématérialisée » : une force du Conservatoire

Parmi les 53 500 auditeurs, un peu plus de 21 000 se sont inscrits pédagogiquement à au moins un enseignement à distance ou en hybride, soit 39 %. Entre 2016-2017 et 2017-2018, le nombre d'auditeurs inscrits en formation à distance ou en hybride connaît une baisse importante (-9 %). En 2018-2019, il connaît une certaine stabilité malgré un recul de l'offre en FOAD et une hausse de l'offre en hybride.

Cette offre de formation à distance est complétée par **29 MOOC** qui ont recueilli 214 500 inscriptions en 2018-2019.

En 2018-2019, les 53 500 inscrits ont donné lieu à **270 000 inscriptions** à un enseignement de l'offre nationale. Sur l'ensemble du réseau, sept inscriptions sur dix (73 %) sont prises en présentiel.

Au cours des dernières années, la part des inscriptions associées aux niveaux 7 ou 8 (BAC+5 et plus) augmente, passant de 18 % en 2014-2015 à 32 % en 2018-2019.

La valorisation des parcours toujours importante au Conservatoire

Le Conservatoire accompagne ses auditeurs dans le cadre de la validation des acquis :

la validation des acquis professionnels et personnels (**VAPP**), dispositif d'accès à une formation, a reçu 517 candidatures en 2019 qui ont donné lieu à 581 notifications de décision dont 409 accès direct et 148 accès sous réserve de validation d'enseignement(s) ou avec dispense de certains enseignements. En 2019, il s'agit de femmes plus souvent que d'hommes (60 %), de candidats plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (41 ans en moyenne en 2019). Concernant leur situation professionnelle, la part des candidats en recherche d'un emploi ou « sans emploi » est supérieure à celle de l'ensemble des auditeurs du Cnam (23 %). La demande de VAPP s'est exprimée en moyenne après 16 ans d'expérience.

la validation des acquis de l'expérience (**VAE**), dispositif d'accès à un diplôme, a concerné 459 candidats en 2019 qui ont donné lieu à 535 notifications de décision dont 244 délivrances de diplôme complet et 265 validations partielles. En 2019, les candidats sont nettement plus âgés que l'ensemble des auditeurs du Cnam (43,4 ans en moyenne) mais moins fréquemment à la recherche d'un emploi ou « sans emploi » (15 % en 2019). La demande de VAE s'est exprimée en moyenne 17 ans après l'obtention de leur plus haut diplôme. En 2018, le Conservatoire a contribué, au niveau national, à hauteur de 12 % de l'ensemble des délivrances de diplômes de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une VAE.

Enfin, la **présence et la réussite aux examens** à l'issue des enseignements demeurent élevées : en moyenne un peu plus de sept auditeurs sur dix se présentent aux examens (75 % en 2018-2019) et, parmi eux, huit, en moyenne, les réussissent (81 %).

La présence et la réussite aux examens varient selon la modalité d'enseignement choisie. Ainsi le taux de présence aux examens des enseignements dispensés à distance ou en hybride est plus faible que celui des enseignements dispensés en présentiel (en 2018-2019, respectivement 56 %, 71 % et 80 %). La réussite, quant-à-elle, est particulièrement élevée lorsque l'enseignement est dispensé en hybride ou en présentiel (respectivement 84 %) pour une réussite plus faible lorsqu'il s'agit d'enseignements dispensés totalement en formation à distance (80 %).

[Téléchargez l'ensemble des chiffres 2019 de l'Observatoire des études et carrières du Cnam.](#)

